



Comité des parties prenantes de la filière REP des Véhicules Hors d'Usage – 18 février 2025

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Etude de l'évaluation du taux d'abandon dans les DROM-COM – pour avis

Conformément au chapitre 5.2 du cahier des charges d'agrément (arrêté du 20 novembre 2023 portant cahiers des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie des producteurs de voitures particulières, de camionnettes, de véhicules à moteur à deux ou trois roues et quadricycles à moteur), **Recycler Mon Véhicule** a présenté aux parties prenantes l'étude du taux d'abandon des véhicules dans les DROM-COM.

L'avis est rendu **favorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France, Ducati WE
- Collège professionnels du déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : AMF
- Collège associations : FRENE

1 Abstention : Amorce

Présents sans droits de vote : Censeur d'état

2. Info-tri – pour avis

Conformément à l'article R. 541-12-18 du Code de l'Environnement, **Recycler Mon Véhicule** a présenté aux parties prenantes l'information mentionnée au deuxième alinéa de l'article L. 541-9-3, laquelle précise les modalités de tri ou d'apport du déchet issu du produit, dite info-tri.

Recycler Mon Véhicule a présenté deux propositions d'info-tri :

Un info-tri présentant un seul exutoire : apporter ou faire collecter sans frais son véhicule par un centre VHU en contrat avec l'éco-organisme

L'avis est rendu **favorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France, Ducati WE
- Collège professionnels du déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : AMF, Amorce
- Collège associations : FRENE

Présents sans droits de vote : Censeur d'état

RECYCLERMONVEHICULE

8 rue Germain Soufflot - Immeuble le Sésame | 78180 Montigny-le Bretonneux
Tél : 01 30 44 08 33 | secretariat.rmv@recyclermonvehicule.fr

Association régie par la loi de 1901

Numéro RNA : W751272773 | Numéro SIREN : 924745649 | Numéro SIRET : 92474564900021 | Code NAF : 94.99Z | TVA : FR02924745649

Un info-tri présentant 3 exutoires :

- apporter ou faire collecter sans frais son véhicule par un centre VHU en contrat avec l'éco-organisme
- rapporter son véhicule chez un réparateur agréé par la marque
- rapporter son véhicule sur un point de vente de la marque

L'avis est rendu **défavorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Ducati WE

Votes défavorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France
- Collège professionnels du Déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : AMF, Amorce
- Collège associations : FRENE

Présents sans droits de vote : Censeur d'état

En conséquence, **Recycler Mon Véhicule** décide de présenter aux pouvoirs publics la seule proposition d'info-tri 1 exutoire.

3. Programme d'auto-contrôle – pour avis.

Conformément à l'article R 541-127 du Code de l'Environnement, **Recycler Mon Véhicule** a présenté aux partis prenantes son programme d'auto-contrôle comprenant les éléments mentionnés à l'article R 541-128.

L'avis est rendu **favorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France, Ducati WE
- Collège professionnels du Déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : AMF, Amorce
- Collège associations : FRENE

Présents sans droits de vote : Censeur d'état